

Juin 2016

Maladies vectorielles

Le printemps et l'été sont les saisons préférées de nos ennemis les insectes; moustiques, tiques, mouches...

Ces insectes peuvent être vecteurs de maladies d'élevages avec des conséquences très importantes dans les troupeaux, comme les tiques et la piroplasmose, taons et stomoxes et besnoitiose ou encore les mouches et les myases...

Surveillez de près vos animaux et s'il est nécessaire, renseignez vous auprès de votre vétérinaire pour mettre en place un traitement adapté.

Qualité de l'eau

Pensez à faire analyser vos ressources en eau !



Dans le cadre de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, les analyses doivent être réalisées au moins une fois par an.

N'attendez pas que vos animaux soient de nouveau dans les bâtiments pour faire ces analyses : si jamais des modifications doivent être apportées à votre captage (modification, clôture, aménagement ou mise en place de traitement), n'attendez pas !

Pour plus de renseignements, contactez nous au 04.70.35.14.30

Désinfection des bâtiments

La météo n'est pas au beau fixe, si vous ne pouvez pas travailler dehors : pensez à la prochaine campagne ! Les animaux sont sortis, les stabulations sont curés : si vous avez eu quelques soucis durant l'hiver, penser à désinfecter.

Coccidiose, crypto : essayer le **Kenocox**, en vente au GDS de l'Allier, produit homologué sur ces pathologies!

Désinfection et désinsectisation : penser au **Mefisto shock**!

Nb: le curage doit se faire à chaud, juste après la sortie des animaux pour éviter que les agents pathogènes s'enkystent dans les sols et les murs!

Pour tout renseignement ou commande de produit ,
contactez nous au 04.70.35.14.30

